

Développer le thermalisme en Corse avec Pietrapola



Alain Gauthier a présenté les sources de Corse.



De nombreux élus du territoire étaient présents.

C'est le début d'une réflexion qui fera plaisir à Jackie Bartoli, le maire d'Isulacciu di Fium'Orbu. Lui qui n'a eu de cesse, au gré des conseils communautaires, de clamer l'importance et la nécessité de développer les eaux thermales de sa commune sur le hameau de Pietrapola. C'est donc tout naturellement qu'il était présent hier aux côtés du président du conseil exécutif de Corse, Gilles Simeoni, et d'un conseil scientifique spécialisé dans le thermalisme lors d'une réunion organisée par la communauté des communes du Fium'Orbu-Castellu. De nombreux élus du territoire étaient également présents ainsi que des conseillers territoriaux et des candidats aux élections sénatoriales.

« La remise en état des bains de Pietrapola doit être une de nos priorités, a martelé Francis

Giudici, le président du Fium'Orbu-Castellu, en guise de préambule. *La présence d'éminents scientifiques aujourd'hui doit nous permettre de faire comprendre à tout le monde la richesse d'un tel espace naturel sur notre territoire.* »

Des atouts économiques et médicaux

Et pour étayer les propos de Francis Giudici, Alain Gauthier, hydrogéologue et membre du conseil scientifique en charge du suivi du dossier de Pietrapola s'est exprimé sur les établissements thermaux qu'a comptés ou que compte la Corse. « L'île possède de nombreuses sources thermales qui constituent un trésor, ajoute-t-il. Il y a Pietrapola mais aussi Puzichellu sur le territoire

de la plaine. Il faut absolument conserver cet établissement. C'est le seul de l'île dont les soins qui y sont proposés sont remboursés par la sécurité sociale. Il ne faut pas perdre cet agrément et je pense qu'il faut commencer ici le développement du thermalisme. »

Qui dit eau thermale dit attractivité. D'après les élus et les spécialistes la réhabilitation de l'établissement pourrait permettre un développement économique pour la région. « Le fait que 71 des 89 communes thermales de France concentrent moins de 5 000 habitants et pour la majorité d'entre elles, l'activité thermique est la principale source de développement économique et d'emploi du territoire, développe Serge Sabiani, conseiller technique.

Le thermalisme en 2013, c'est 100 000 emplois, dont environ 9 000 à 9 500 emplois directs, le

reste des emplois étant indirects ou induits. »

Quant aux bienfaits des eaux thermales, ils sont prouvés depuis plusieurs années, même si, il faut le dire, leur usage se restreint peu à peu. D'où la nécessité de proposer des séjours thématiques.

« D'un point de vue médical, il s'agit de cures courtes de 3, 6, 9 ou 12 jours ou de cures spécifiques sur une affection particulière comme la fibromyalgie, le surpoids, le diabète ou sur une thématique du bien-être comme la gestion du stress, le burn-out, la déconnexion, argumente Serge Sabiani.

Ces cures repensées doivent répondre aux besoins croissants d'une population active, qui ne peut mobiliser trois semaines de congé estival pour faire une cure mais très demandeuse des bienfaits d'un séjour thermal. »

PAUL-MATHIEU SANTUCCI



Un conseil scientifique a été spécialement constitué.

PHOTOS PAUL-MATHIEU SANTUCCI

« La Collectivité de Corse soutiendra »

La réhabilitation des bains de Pietrapola représente un chantier de plusieurs millions d'euros.

Et le but de la création d'un conseil scientifique est aussi de promouvoir et défendre l'intérêt d'un tel investissement.

Et dans le plan d'investissement, la Collectivité de Corse aura certainement une part importante à apporter.

C'est donc dans cette optique-là qu'était présent le président du conseil exécutif de Corse, Gilles Simeoni, qui a affirmé « nécessité de réhabiliter Pietrapola ». Avant d'ajouter : « C'est la seule structure thermique de l'île

qui bénéficie d'un agrément. Nous avons l'obligation de la rouvrir et de la faire fonctionner sauf à perdre cet agrément.

C'est un premier aiguillon que nous devons intégrer dans notre stratégie.

Nous avons avancé et nous avons alloué la somme de 500 000 € lors de l'exercice budgétaire 202. Mais nous mobiliserons bien sûr des crédits nécessaires par la suite.

Nous devons donc commencer par préserver ce qu'il y a à préserver. Et puis derrière il faut engager une réflexion stratégique. »

P.-M.S



Gilles Simeoni : « Nous avons l'obligation de rouvrir et de faire fonctionner Pietrapola. »